



---

## Communiqué de presse

### Le Budget fédéral 2018 rate la cible pour les soins de santé

(Mississauga, ON – le 28 février 2018) – Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) s'inquiète que le financement en santé annoncé dans le budget fédéral 2018 ne réussisse pas à appuyer et à soutenir les soins de santé dans le futur. Notamment, il n'y a eu aucune mention d'une réforme des soins primaires pour répondre aux besoins changeants et continus de la population.

Le CMFC est encouragé par les investissements du gouvernement fédéral dans la santé des Autochtones et par des mesures visant à contrer la crise des opioïdes.

Un régime national et universel d'assurance-médicaments peut améliorer la vie des habitants de partout au Canada. Bien que nous reconnaissons les premières étapes prises par le gouvernement à ce sujet, ces mesures sont modestes envers ce qui pourrait être un programme transformateur, compte tenu des données probantes importantes qui appuieraient un tel programme. Le CMFC continue de militer pour la création d'un régime national d'assurance-médicaments tel qu'il est décrit dans son [Bilan de 2016 sur le rôle du gouvernement fédéral dans les soins de santé](#).

« Nos membres savent qu'il peut être très difficile pour certains de leurs patients d'avoir accès à des médicaments abordables et nécessaires », déclare le président du CMFC, D<sup>r</sup> Guillaume Charbonneau, MD, CCMF, FCMF. « C'est pour cette raison, qu'au nom de ses membres médecins de famille, le CMFC appuie depuis longtemps un régime universel d'assurance-médicaments. »

De plus, de nombreux membres du CMFC effectuent de la recherche en soins de santé primaires — un domaine où la majorité des interactions avec les patients au Canada prennent place, mais qui ne reçoit qu'une faible part du financement pour la recherche en santé. Il s'agit d'une occasion pour le gouvernement fédéral de générer et d'allouer des fonds pour un institut de recherche en soins primaires dans le cadre de son engagement continu envers la science et l'innovation. Cependant, le budget fédéral ne fait aucune mention d'un tel institut faisant partie des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Le CMFC continue d'encourager le gouvernement fédéral à appuyer et à améliorer les soins primaires au Canada, particulièrement en mettant l'accent sur des modèles de soins collaboratifs centrés sur le patient qui appuient la continuité et la globalité des soins comme ils sont définis dans le [Centre de médecine de famille](#) du CMFC. Le budget ne fait pas mention de progrès apparent dans ce domaine.

#### À PROPOS DU COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

Représentant plus de 37 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel responsable de l'établissement des normes de formation et de certification des médecins de famille. Il examine et agréé les programmes et les

documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice, ainsi qu'à leurs intérêts en matière d'apprentissage permanent. Le CMFC procède à l'agrément des programmes de résidence en médecine familiale dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine familiale et défend les intérêts des médecins de famille et de la spécialité de médecine familiale.

-30 —

**Personne-ressource :**

Susan Monic

Responsable, Service des communications

Collège des médecins de famille du Canada

905 629-0900, poste 432

[smonic@cfpc.ca](mailto:smonic@cfpc.ca)

@CanFamPhys